

HABITAT – OPAH-RU DANS LE CENTRE VILLE DE LAMBALLE

Le Conseil communautaire a approuvé la mise en place de l'OPAH-RU dans le centre-ville de Lamballe à compter de 2019. Il a décidé d'inscrire au budget les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération, de lancer une consultation afin de recruter un opérateur qui sera chargé d'animer l'OPAH-RU.

MOBILITES – PRESENTATION RAPPORT D'ACTIVITES DISTRIBUS 2017

Le Conseil communautaire a pris acte du rapport d'activités Distribus 2017.

MOBILITES – DISTRIBUS 2017-2019 – AVENANT N°1 DSP

Le Conseil communautaire a décidé de modifier l'offre de service des lignes urbaines et ainsi d'adapter le service Distribus, notamment pour desservir le nouveau collègue Simone Veil et l'espace d'activités commerciales de Lanjouan 2.

DEVELOPPEMENT DURABLE – PCAET – ENGAGEMENT DANS LA DEMARCHE

Le Conseil communautaire a décidé d'engager la procédure d'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial et a autorisé le Président ou son représentant à solliciter les subventions éligibles pour ce dossier.

ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – ACQUISITION D'UNE EMPRISE FONCIERE AU HARAS

Dans le cadre du projet du futur Musée Maturin Méheut et l'aménagement de ses abords, le Conseil communautaire a approuvé l'acquisition de la parcelle bâtie cadastrée AK 612 pour un montant de 420 000 €.

ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – LOGEMENTS SOCIAUX LA GUIGNARDAIS – RETROCESSION DES TERRAINS PAR L'EPF DE BRETAGNE

La délibération a été retirée en séance.

ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – ACQUISITION FONCIERE – CONSTRUCTION D'UNE PISCINE (PLENEUF-VAL-ANDRE)

Dans le cadre de la construction d'une piscine intercommunale, le Conseil communautaire a approuvé l'acquisition des parcelles non-bâties cadastrées A348 et A349 à Pléneuf-Val-André pour un prix de 25 € du m² et a autorisé les propriétaires à exploiter le bois et fruits de ces terrains, le temps que les travaux se fassent.

TOURISME – GESTION DU CAMPING DE LA TOURELLE – CONSULTATION CCSPL

Suite à l'étude réalisée par le cabinet MLV Conseil, il est envisagé de recourir à une concession de service public pour la gestion du camping de La Tourelle à Plémy.

Le Conseil communautaire a décidé de saisir pour avis la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

TOURISME – TAXE DE SEJOUR – TARIFS

En raison de la Loi de finances rectificative du 28 décembre 2017, applicable au 1^{er} janvier 2019, le Conseil communautaire a validé la nouvelle grille tarifaire et a adopté le taux de 5 % applicable au coût par personne de la nuitée, hors taxe dans les hébergements en attente de classement ou sans classement.

TOURISME – SPL LAMBALLE TERRE & MER TOURISME – AVENANT N°1 A LA CONVENTION D'OBJECTIFS

En raison de l'intégration de l'agent en charge de la collecte de la taxe de séjour à Lamballe Terre & Mer et de la participation financière à la Destination Touristique Baie de Saint-Brieuc Paimpol les Caps, le Conseil communautaire a autorisé le Président à signer l'avenant n° 1 à la convention d'objectifs avec la SPL.

TOURISME – CONVENTION DESTINATION TOURISTIQUE – BAI DE SAINT-BRIEUC PAIMPOL LES CAPS – 2018-2020

En raison du retrait de Dinan Agglomération et afin de faire face aux nouveaux défis de la Destination Baie de Saint-Brieuc-Paimpol-Les Caps pour les 3 années à venir, le Conseil communautaire a autorisé le Président à signer nouvelle convention de partenariat avec le PETR du Pays de Saint-Brieuc et les autres EPCI relevant du périmètre de la Destination à savoir :

- Guingamp Paimpol Argoat Agglomération
- Leff Armor Communauté
- Saint-Brieuc Armor Agglomération

NUMERIQUE – DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES (DPD) - DESIGNATION

Le Conseil communautaire a désigné le Centre de Gestion des Côtes d'Armor, en tant que personne morale, délégué à la protection des données de Lamballe Terre & Mer et a donné délégation au Président pour effectuer toutes les opérations nécessaires d'une part, à la désignation du délégué à la protection des données auprès du CDG22 et de la CNIL et, d'autre part, à la réalisation des missions du délégué à la protection des données.

ENFANCE JEUNESSE – BOURSES PROJETS JEUNES

Dans le cadre de l'organisation d'événements en faveur de la jeunesse, le Conseil communautaire a décidé d'attribuer :

- A l'association « TREDASOUND Festival » une bourse d'un montant de 2 000 €
- A l'association « Marmots from the shire » une bourse d'un montant de 1 397 €

ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire a pris acte de ces décisions.

ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE BUREAU PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil communautaire a pris acte de ces décisions.